



## Devis signé chez un garagiste

Par **francoisN**, le **29/01/2013** à **14:57**

Bonjour,

Je viens de signer un devis chez un garagiste avec "bon pour accord". Ce devis stipule formellement que la réparation concerne le remplacement du volant moteur, de l'embrayage et du turbo. Sous cette phrase, le prix de la Main d'Oeuvre et des 3 pièces.

Aujourd'hui, le garagiste m'appelle pour me dire qu'il a oublié dans le devis les heures de main d'oeuvre pour le turbo et que la facture va augmenter.

Je lui ai dit que je n'étais pas d'accord étant donné que le devis est clair et que n'étant pas professionnel je ne pouvais pas me douter que les 10h30 de main d'oeuvre mentionnées ne concernaient que le volant moteur et l'embrayage.

Ma question est la suivante: le garagiste peut-il faire les travaux et me faire payer plus cher que le devis signé? est-il dans son droit?

Merci